

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES  
VILLE DE CERET**

Date de convocation :  
05/07/2023

Nombre de conseillers municipaux  
En exercice : 29  
Présents : 23  
Procurations : 05  
Votants : 28

**OBJET :**

**Patrimoine**

====

**Opération façades  
Aides de la commune**

====

En l'an deux mille vingt-trois et le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. BELTRAN José, M. VILASPOLA Marti, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, Mme BRISSAUD Mina, M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, M. REDONDO Simon, M. BORREILL Philippe, Mme BOISORIEUX Michèle, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme BARANOFF Brigitte adjointe, à Mme MENAHEM Sophie, adjointe,  
Mme DUNYACH Monique, conseillère municipale à Mme BOISORIEUX Michelle, conseillère municipale,  
M. PLANAS Pierre, conseiller municipal à M. BELTRAN José adjoint,  
Mme OHN Christiane, conseillère municipale à M. ANGULO José adjoint,  
M. PARAYRE Jean, conseiller municipal à M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal,

Absent(s) : M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : M. REDONDO Simon

VU la délibération en date du 30 septembre 2008 décidant d'une aide financière à la réfection des façades pour les immeubles situés en zone UA du Plan Local d'Urbanisme, modifiée par délibérations des 15 décembre 2009 et 30 mai 2013,

VU les dossiers présentés par les services de la commune, attestant de la réalisation conforme des travaux et des paiements effectués à l'entreprise,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,  
DECIDE  
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour les travaux de rénovation de façades :

Nom du bénéficiaire	Adresse des travaux	Montant subventionnable	Montant de la Subvention
Mme SALABERT Marie-Laure	7 rue des Capucins	2000.00 €	2000.00 €
M. GIBBS Philip	68 rue Saint Ferréol	3230.00 €	2000.00 €
M. SEELING Joseph	11 rue de la République	329.28 €	329.28 €
M. FORT Alexandre	8 rue des Portailles	291.60 €	291.60 €

- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget de la commune.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.  
Pour expédition conforme.

**Le Maire de CERET**  
**Michel COSTE**



**Le secrétaire de séance,**  
**REDONDO Simon**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a downward tail.

Le Maire de CERET  
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe  
que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son  
auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également  
faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de  
Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.